

AVIS DE TRANSFERT DE BAIL

1. La partie inférieure doit être complétée et retournée au bureau local à l'adresse suivante :

*625, boulevard Lafèche, local RC 702
 Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5*
2. Le locataire actuel doit fournir le nom et l'adresse du nouveau locataire. Si ce dernier est un groupe de personnes, les membres du groupe devront nommer un représentant. Le Ministère transférera le bail au nom de cette personne.
 Par conséquent, une entente pourrait être conclue entre les membres du groupe, s'ils le jugent nécessaire, afin de protéger leurs droits.
3. La responsabilité du ministère des Ressources naturelles est de transférer le bail au nom du nouveau locataire. Le présent formulaire sert à transférer le bail et ne peut en aucun temps être utilisé comme contrat de vente du bâtiment principal et des autres biens meubles et immeubles.
 Par conséquent, un contrat de vente pourrait être conclu entre le vendeur et l'acquéreur, s'ils le jugent nécessaire. Pour plus d'information concernant la vente du bâtiment et des autres biens, vous pouvez consulter un professionnel de la pratique privée (notaire ou avocat).
4. Le transfert sera effectif lorsque le loyer annuel et les frais d'administration auront été acquittés. Ces frais d'administration, liés au transfert de bail, sont de 40,26 \$ (35 \$ plus taxes). Ces frais sont payables par chèque ou mandat-poste, fait à l'ordre du ministre des Finances, et joint au présent formulaire.

LOCATAIRE ACTUEL	
JE SOUSSIGNÉ(E) :	<u>ELIAS GAGNON</u> (40130152)
Si plus d'un locataire nom et prénom	NOM ET PRÉNOM OU PERSONNE MORALE (EN LETTRES MOULÉES)
Dans le cas d'un groupe d'individus ou d'une personne morale (compagnie, corporation, association, etc.)	Représenté(e) par :
ADRESSE COMPLÈTE :	NOM ET PRÉNOM DU REPRÉSENTANT 53-54
DESCRIPTION DU TERRAIN	53-54 Code postal : 53-54
Déclare(nt) que je(nous) transfère(ons) le bail dont le numéro de dossier est :	<u>Bassin Rivière-Manicouagan, partie non divisée</u> <u>Lac Sainte-Anne, projet 01 (feuille 22004, coord.nord.</u> <u>5554400, est. 578200)</u> 89335
DATE : <u>21-10-04</u>	53-54
SIGNATURES SI PLUS D'UN LOCATAIRE (Vendeur)	SIGNATURE DU LOCATAIRE ACTUEL (Vendeur)
NOUVEAU LOCATAIRE	Si ce dernier est un groupe de personnes, les membres du groupe doivent nommer un représentant, à qui le Ministère transférera le bail
JE SOUSSIGNÉ(E) : <u>405 40101</u>	<u>9144-7383 QUEBEC INC.</u>
Dans le cas d'une personne morale (compagnie, corporation, association, etc.)	NOM ET PRÉNOM OU PERSONNE MORALE (EN LETTRES MOULÉES)
Représenté(e) par :	<u>MICHEL MILLER, président</u> <u>405 40110</u>
ADRESSE COMPLÈTE :	NOM ET PRÉNOM DU REPRÉSENTANT
DATE DE NAISSANCE :	24, avenue Fraser Baie-Comeau (Québec) Code postal : <u>G4Z 3A2</u>
JOUR MOIS ANNÉE	53-54
N° de téléphone rés. :	(418)
N° de téléphone bur. :	(418) 296-0064
Déclare avoir pris connaissance des conditions du bail et m'engage à les respecter.	53-54
DATE : <u>15-11-2004</u>	SIGNATURE DU NOUVEAU LOCATAIRE (Acquéreur)

C.O. 1/01/2004
C.A. FINS

AVIS DE TRANSFERT DE BAIL



- La partie inférieure doit être complétée et retournée au bureau local à l'adresse suivante :
**1191, boul. Lafèche, 2^e étage
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5**
- Le locataire actuel doit fournir le nom et l'adresse du nouveau locataire. Si ce dernier est un groupe de personnes, les membres du groupe devront nommer un représentant. Le Ministère transférera le bail au nom de cette personne.
Par conséquent, une entente pourrait être conclue entre les membres du groupe, s'ils le jugent nécessaire, afin de protéger leurs droits.
- La responsabilité du ministère des Ressources naturelles est de transférer le bail au nom du nouveau locataire. Le présent formulaire sert à transférer le bail et ne peut en aucun temps être utilisé comme contrat de vente du bâtiment principal et des autres biens meubles et immeubles.
Par conséquent, un contrat de vente pourrait être conclu entre le vendeur et l'acquéreur, s'ils le jugent nécessaire. Pour plus d'information concernant la vente du bâtiment et des autres biens, vous pouvez consulter un professionnel de la pratique privée (notaire ou avocat).
- Le transfert sera effectif lorsque le loyer annuel et les frais d'administration auront été acquittés. Ces frais d'administration, liés au transfert de bail, sont de 40,28 \$ (35 \$ plus taxes). Ces frais sont payables par chèque ou mandat-poste, fait à l'ordre du ministre des Finances, et joint au présent formulaire.

LOCATAIRE ACTUEL

JE SOUSSIGNÉ(E) :

NOM ET PRÉNOM OU PERSONNE MORALE (EN LETTRES MOULÉES)

Si plus d'un locataire
nom et prénom

Dans le cas d'un groupe d'individus ou d'une personne morale (compagnie, corporation, association, etc.)

Représenté(e) par :

Clement Joncas

NOM ET PRÉNOM DU REPRÉSENTANT

ADRESSE
COMPLÈTE :

53-54

53-54

Code postal :

53-54

DESCRIPTION
DU TERRAIN

*7 kilomètres Nord Est du Parcage
La Sté Anne*

Déclare(nt) que je(nous) transfère(ons) le bail dont le numéro de dossier est :

89 335

DATE :

12-07-99

53-54

SIGNATURE DU LOCATAIRE ACTUEL (Vendeur)

SIGNATURES SI PLUS

D'UN LOCATAIRE (Vendeur)

NOUVEAU LOCATAIRE

Si ce dernier est un groupe de personnes, les membres du groupe doivent nommer un représentant, à qui le Ministère transférera le bail

JE SOUSSIGNÉ(E) :

NOM ET PRÉNOM OU PERSONNE MORALE (EN LETTRES MOULÉES)

Dans le cas d'une personne morale (compagnie, corporation, association, etc.)

Représenté(e) par :

Elias Gagnon

NOM ET PRÉNOM DU REPRÉSENTANT

ADRESSE
COMPLÈTE :

53-54

53-54

Code postal :

53-54

DATE DE NAISSANCE :

53-54

N° de téléphone rés. :

53-54

JOUR MOIS ANNÉE

N° de téléphone bur. :

Null

Déclare avoir pris connaissance des conditions du bail et s'engage à les respecter

DATE :

12-07-99

53-54

SIGNATURE DU NOUVEAU LOCATAIRE (Acquéreur)